

Compte-rendu de la réunion du CONSEIL MUNICIPAL du 3 juin 2015

L'an deux mille quinze, le 3 juin, 19 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie en séance publique, sur la convocation qui lui a été adressée le 29 mai 2015, sous la présidence de Mme Michèle PANNIER, Maire.

Étaient présents : Michèle PANNIER, Francis RAVION, Jean-Marie DARGENT, Fabienne BENOIST, Claude MAUROUX, Benoît LAMOTTE, José PANNIER, Alain COQUART et Marc JACOB formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné pouvoir : Francis BALENGHIEN à José PANNIER
Eveline DION à Fabienne BENOIST
Alain FAYOLLE à Francis RAVION
Antoinette REGNAULT à Michèle PANNIER

Absents excusés non représentés : Yoann SIMARD et Lionel SIMARD

Secrétaire : Benoît LAMOTTE

Le compte rendu de la réunion du Conseil Municipal en date du 14 avril 2015 est approuvé à l'unanimité.

Rendu compte des délégations exercées par Madame le Maire

Par délibération du 04/04/2014 le conseil municipal a donné délégation au maire pour prendre des décisions dans certains des domaines énumérés à l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales

Aux termes de l'article L. 2122-23 du Code général des collectivités territoriales, le Maire doit rendre compte au conseil municipal des décisions prises dans le cadre de cette délégation.

En conséquence, ces décisions sont communiquées aux membres du conseil municipal comme suit :

- **Formation sécurité incendie :**

Contrat signé avec la société Bureau Veritas afin d'organiser une formation « sécurité incendie » pour les employés communaux les instituteurs et les élus.

- **Convention délégation de maîtrise d'ouvrage :**

Signature de la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage avec le Syndicat Départementale des Energies de Seine et Marne pour les travaux d'aménagement de voirie relatif à la réalisation de deux places de stationnement réservées aux véhicules électriques.

- **Avenant n° 1, travaux extension salle polyvalente :**

Acceptation de l'avenant n°1 de l'entreprise SOPIC concernant les travaux d'extension de la salle polyvalente dans le cadre d'un contrat rural pour un montant de 1 170 € HT soit 1 404 € TTC.

Clôture ancienne régie de recettes

Vu la délibération en date du 24 juin 2013 créant une régie de recettes pour la cantine scolaire, la surveillance de cantine, l'étude surveillée, la garderie, les locations de salles et manifestations diverses ;

Vu l'arrêté du Maire en date du 21/05/2015 créant une nouvelle régie de recette regroupant les encaissements de la cantine scolaire, la surveillance de cantine, l'étude surveillée et la garderie à compter du 01/07/2015 ;

Vu l'arrêté du Maire en date du 21/05/2015 créant une nouvelle régie de recette regroupant les encaissements des locations de salles et manifestations diverses à compter du 01/07/2015 ;

Vu l'avis conforme de Madame la Trésorière Principale de Provins en date du 12/06/2015 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité, de clôturer l'ancienne régie de recettes à compter du 30 juin 2015.

Remboursement MMA

Madame le Maire informe l'assemblée que deux chèques de remboursement de 638.96 € et 127.79 € ont été reçus de MMA concernant le bris de glace survenu en février dernier sur le véhicule communal Renault Trafic et que ce montant correspond au coût total des réparations, soit 766.75 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le remboursement de 766.75 €

Création d'une aire de jeux: Demande de subvention sur la réserve parlementaire.

Considérant la demande de nombreux parents pour une aire de jeux destinée au moins de 8 ans,

Considérant qu'il serait possible de réaliser une telle installation sur le terrain de sports,

Madame le Maire présente plusieurs projets et dit qu'il est possible de solliciter une subvention de la réserve parlementaire,

Vu les devis des entreprises,

- **Récré 'Action** : 10 113.40 € HT soit 12 136.08 € TTC (passerelle crocodile et jeux d'équilibre offerts)
- **Foreco** 3 devis : 9 712.82 € HT soit 11 655.38 € TTC
9 848.82 € HT soit 11 818.58 € TTC
10 042.00 € HT soit 12 050.40 € TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- décide la réalisation de ces travaux dans les meilleurs délais,
 - accepte le devis de Récré' Action pour un montant de 10 113,40 € soit 12 136.08 € TTC avec une passerelle crocodile et un jeu d'équilibre offerts,
 - demande à bénéficier d'une subvention sur la réserve parlementaire aussi élevée que possible,
 - dit que ces travaux seront réalisés dès l'obtention de la subvention,
 - charge Mme le Maire d'instruire avec diligence ce dossier.

Décision Modificative n°1 : Création de l'aire de jeux

Madame le Maire rappelle que l'opération n° 144 « Jardin d'enfants » a été votée au budget primitif de 2015 pour un montant de 12 000 €.

Vu le devis retenu de Récré 'Action pour un montant de 10 113.40 € HT soit 12 136.08 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'adopter la décision modificative n°1 telle que figurant dans le tableau ci-après :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation de crédits ouverts
D 61522 entretien de bâtiments	140	
D 023 virement à section investissement		140
D 021 virement de section investissement		140
D 2188 op 144 Jardin d'enfants		140

Rencontres de l'été

Madame le Maire rappelle les dates des rencontres de l'été pour cette année :

- 26 juin : Fouchères
- 3 juillet : Bourg / Ordon
- 10 juillet : Puits Froux / Puits Jolly / Les Chaises

L'assemblée est invitée à être présente pour rencontrer les habitants de chaque quartier et aider à la préparation. Chacun fera son possible.

14 juillet 2015

Madame le Maire rappelle que la salle polyvalente sera en travaux pour le 14 juillet, que personne ne peut prévoir le temps qu'il fera ce soir là et qu'il paraît difficile d'organiser un repas que ne pourrait être reporté. Par contre, rien n'empêche de prévoir la retraite aux flambeaux et le feu d'artifice. Le Conseil Municipal décide que seuls la retraite aux flambeaux et le feu d'artifice seront organisés.

Demande de dégrèvement Corinne GIGUET

Madame le Maire fait lecture de la lettre de Veolia en date du 04 mai 2015 l'informant de l'augmentation de consommation d'eau de Madame Corinne GIGUET, propriétaire en notre commune du bien situé 41 rue Courtellemont, due à une fuite sur la partie privative de son installation.

Éléments de comparaison :

- Consommation facturée pour la période du 8/10/11 au 02/03/15 : 581 m³

- Consommation moyenne pour la même période : 244 m³

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, considérant que l'intéressée qui n'habitait plus cette maison aurait dû couper l'eau au compteur lors de son départ, refuse, à l'unanimité, de ramener le volume de la taxe d'assainissement à celui de sa consommation moyenne.

Demande de dégrèvement Elodie EYMAT

Madame le Maire informe l'assemblée que suite à la réunion du 14 avril 2015, au cours de laquelle le Conseil Municipal avait demandé plus de précisions, elle a rencontré Madame Elodie EYMAT demeurant en notre commune 16 bis rue de l'Avenir concernant la fuite de 457 m³ d'eau.

Consommation facturée : 457 m³

Consommation moyenne annuelle : 50 m³

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, considérant que :

- l'intéressée avait remarqué cette fuite d'eau,
- qu'elle aurait pu réagir avant de recevoir sa facture,
- refuse, à l'unanimité, de ramener le volume de la taxe d'assainissement à celui de sa consommation moyenne.

Informations diverses :

Foot

Madame le Maire demande à Benoît LAMOTTE et Marc JACOB si un d'entre eux peut prêter du matériel aux employés communaux en mars 2016 afin de tasser le terrain de foot. Marc JACOB prêtera le rouleau nécessaire.

Arrêté de circulation

Madame le Maire fait lecture de l'arrêté DPR n°2015-139 règlementant temporairement la circulation sur la D74 sur le territoire des communes de Chalautre la Grande, Léchelle et de Sourdun entre le 1^{er} juin et le 15 juillet inclus.

Plan national de canicule

Madame le Maire fait lecture du plan national de canicule de Monsieur le Préfet activé du 1^{er} juin au 31 août 2015.

La version de ce plan est disponible sur les adresses suivantes :

<http://www.sante.gouv.fr> ou <http://www.sante.gouv.fr/canicule-et-chaleurs-extremes.html>

Stagiaire

Madame le Maire informe l'assemblée que la mairie accueillera une stagiaire (stage non rémunéré) en secrétariat du 8 au 26 juin 2015 dans le cadre de ses études. Il s'agit de Maëva NODINOT.

Attribution de dotation

Madame le Maire fait lecture du courrier du Département informant le conseil municipal que suite au vote de la répartition de crédits, notre commune est éligible pour recevoir une dotation d'un montant de 15 484.83 € qui correspond au solde de 2014 de *la taxe additionnelle aux droits de mutation – fonds départemental de péréquation*.

Bâches incendie

Madame le Maire informe l'assemblée que les dossiers de demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux de 2015 concernant les réserves incendie à Puits Froux, Puits Jolly et les

Chaises ont été acceptés et déclarés complets par la sous-préfecture.

Rapports annuels du délégataire

Madame le Maire informe l'assemblée que Monsieur BATISTELLI de Veolia présentera les rapports annuels du délégataire de 2014 au Conseil Municipal le 1^{er} juillet 2015.